

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 8

Objet :

*Vote De l'ERRD et du Rapport
d'activité 2021 de la Résidence du
Lac*

Date de convocation

1 avril 2022

Date d'affichage

1 avril 2022

*Nombre de membres en
exercice :*

Nombre de présents :

12

Nombre de votants :

12

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux

Le 8 avril à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Absents Excusés : M. Thierry DELBREIL, M. Pierrick THOMAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Procuration :

Madame Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Madame Colette VERDOUX présente au Conseil d'Administration l'**Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) 2021** de la Résidence du Lac et son rapport.

	Dépenses	Recettes
GR1	306 021.63 €	1 861 145 €
GR2	1 345 787.93 €	61 284.09 €
GR3	221 808.02 €	0 €
TOTAL	1 873 617.58 €	1 922 429.09 €
Equilibre compte de Résultat		+ 48 811.51

Le résultat comptable 2021 est donc de 48 811.51 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

Approuve L'ERRD et le rapport d'activité associé pour l'exercice 2021 de la Résidence du Lac.

- ADOPTÉE -



La Vice-Présidente

Colette VERDOUX